

2018/07/09

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, lundi le **9 juillet 2018**, à 19 h 30, sous la présidence du maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillers et conseillères :  
Ginette Caza, district 1  
Heather L'Heureux, district 2  
Roger Carignan, district 3  
Sylvie Tourangeau, district 4  
François Boileau district 5  
Johanne Leduc, district 6

La secrétaire-trésorière adjointe : Sylvie Caza

Les membres présents forment le quorum.

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

212-2018

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*CONSIDÉRANT* que le maire a donné lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

213-2018

### DÉPÔT ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 4 juin 2018, tel que présenté.

Adoptée

214-2018

### DÉPÔT ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2018

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 18 juin 2018, tel que présenté.

Adoptée

215-2018

### APPROBATION DES COMPTES À PAYER

*CONSIDÉRANT* qu'une copie des listes suivantes a été remise à tous les membres du Conseil ;

Salaire – Mois de juin 2018 :	54 647.82 \$
Liste des chèques en circulation :	30 746.11 \$

<b>2018/07/09</b>	Liste suggérée des factures à payer :	28 517.69 \$
	Liste des prélèvements :	9 553.44 \$
	Liste des dépôts directs :	21 545.91 \$
	<i>TOTAL</i> des dépenses du mois :	145 010.97 \$

*CONSIDÉRANT* que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance.

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures et des dépenses du mois de juin 2018, totalisant 145 010.97 \$.

Adoptée

### **CORRESPONDANCE ET/OU PRÉSENTATION**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2018.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR**

**216-2018**

#### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de nommer la conseillère, Sylvie Tourangeau, maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre, octobre 2018 ;

Que le maire Gino Moretti, le maire suppléant Sylvie Tourangeau, la secrétaire-trésorière Lyne Viau et la secrétaire-trésorière adjointe Sylvie Caza soit les représentantes de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient à la Caisse Populaire Desjardins du Haut-Saint-Laurent.

Sous la signature de deux (2) d'entre eux soit ;

- La signature du maire ou du maire suppléant ;
- La signature de la secrétaire-trésorière ou de la secrétaire-trésorière adjointe.

Que le maire suppléant représente le maire au conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent en cas d'absence de celui-ci.

Adoptée

**217-2018**

#### **MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES**

*CONSIDÉRANT* que le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018 par la résolution 346-2017 ;

*CONSIDÉRANT* que l'année 2018 est une année d'élection provinciale et que la séance ordinaire du mois d'octobre 2018 et la même journée que les élections provinciales ;

*CONSIDÉRANT* qu'il y a lieu de prévoir la séance ordinaire le mardi 2 octobre.

2018/07/09

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par le conseiller, François Boileau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement  
*QUE* le calendrier soit modifié afin de prévoir que la séance ordinaire du mois d'octobre 2018 soit tenue le 2 octobre ;

*QU'*un avis public de la modification du calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

---

218-2018

### **INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à inscrire trois (3) conseillers et le maire du conseil municipal, au congrès de la Fédération québécoise des Municipalités qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018, à Montréal. L'inscription est de 780.00 \$ chacun taxe en sus et de payer les frais d'hébergement et de déplacement, selon le règlement #455.

Code budgétaire : 02-11-000-310 et 02-11-000-454

Adoptée

---

219-2018

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET COMMUNIC-ACTION**

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.  
Appuyé par le conseiller, François Boileau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'accorder une aide financière de 200.00 \$ à *Projet Communic-Action* pour les appuyer dans le cadre de leur mission, soit en autre de briser l'isolement des aînés et d'améliorer leur qualité de vie.

Code budgétaire : 02-110-00-970

Adoptée

---

220-2018

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D'INTERPRÉTATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DROULERS**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'accorder une aide financière de 2 000.00 \$ au *Centre d'interprétation du site Archéologique Droulers* afin de leur permettre de continuer un travail d'éducation culturelle.

Code budgétaire : 02-110-00-970

Adoptée

---

221-2018

### **CAMPAGNE DE PARTENARIAT – MARCHÉ FERMIER**

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adhérer à la campagne de partenariat 2018 pour le *Marché Fermier* du Comté de Huntingdon en devenant un partenaire régional, selon la proposition présentée, au coût de 300.00 \$.

Code budgétaire : 02-110-00-970

Adoptée

2018/07/09  
222-2018  
Rescinder  
Voir : 254-2018

### **COMMANDITAIRE – SCABRIC CANOT D’AOÛT**

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Appuyé par le conseiller, François Boileau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de commanditer la 10<sup>e</sup> édition du Canot d’Août organisé par la *Scabric* le premier dimanche du mois d’août soit le 5 août 2018, au coût de 150.00 \$.

Code budgétaire : 02-110-00-970

Adoptée

---

223-2018

### **COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC 2018**

Il est proposé par la conseillère, Heather L’Heureux.  
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d’autoriser la tenue d’une collecte de sang Héma-Québec, dans le stationnement de l’hôtel de ville le vendredi 10 août 2018 de 13 h à 16 h et 17 h à 19 h 30. L’objectif est de 35 pintes.

Adoptée

---

224-2018

### **FRAIS DE CELLULAIRE À PAYER AUX SAUVETEURS DE PLAGE**

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.  
Appuyé par la conseillère, Heather L’Heureux.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de payer 30.00 \$ par mois à Mesdames Bianka Beaulieu ET Rose-Amélie Brunet, sauveteurs de la plage, pour l’utilisation de leur cellulaire pour les mois de juillet et août 2018.

Code budgétaire : 02-13000-331

Adoptée

---

225-2018

### **CONTRAT DE FAUCARDAGE – CLÉMENT CAZA**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de retenir les services de monsieur Clément Caza, pour procéder au faucardage des canaux suivants :

- 87<sup>e</sup> Rue
- 101<sup>e</sup> et 102<sup>e</sup> avenues
- 120<sup>e</sup> avenue
- 146<sup>e</sup> et 148<sup>e</sup> avenues

au montant de 21 000.00 \$ taxes en sus et de facturer les citoyens concernés par ces travaux qui seront effectués entre le 15 juillet et 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il y aura deux (2) coupes dans chaque canal. Ce contrat est conditionnel à l’obtention du certificat d’autorisation délivré par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Code budgétaire : 02-32000-529

Adoptée

2018/07/09  
226-2018

## RÉSULTAT DE SOUMISSIONS POUR UN NOUVEAU SERVEUR

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité a procédé à des appels d'offres pour obtenir des prix pour le remplacement du serveur à l'hôtel de ville ;

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

- Groupe Neotech 15 757.25 \$ taxes en sus
- PG Solutions 18 052.00 \$ taxes en sus

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'accepter la soumission de *Groupe Neotech* pour le remplacement du serveur, au montant de 15 757.25 \$ taxes en sus, tel qu'indiqué au bordereau de soumission daté du 11 juin 2018.

Code budgétaire : 02-13000 670

Adoptée

---

227-2018

## REMBLAI DE FOSSÉS SUR LA ROUTE 132 – DOSSIER SYLVAIN CÔTÉ

*ATTENDU* que monsieur Sylvain Côté demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le remblai des fossés longeant les propriétés du 3939 et 3949, Route 132, Saint-Anicet ;

*ATTENDU* que l'installation de conduite dans ces fossés n'aura pas d'influence néfaste sur la circulation des eaux pluviales ;

*ATTENDU* qu'il y a beaucoup d'achalandage dans ce secteur et que le remblai des fossés réduirait le risque d'accident pour les usagers.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par le conseiller, François Boileau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de recommander la demande de monsieur Sylvain Côté pour effectuer le remblai des fossés longeant les propriétés du 3939 et 3949, Route 132, Saint-Anicet ;

*QUE* l'installation de conduite dans ces fossés n'aura pas d'influence néfaste sur la circulation des eaux pluviales ;

*QU'il* y a beaucoup d'achalandage dans ce secteur et que le remblai des fossés réduirait le risque d'accident pour les usagers.

La conseillère, Sylvie Tourangeau, mentionne qu'elle a un intérêt pécuniaire particulier sur cette question et s'abstient de participer aux délibérations.

Adoptée

---

228-2018

## AUTORISATION AU COMITÉ DES COURS D'EAU DE PRÉSENTER LEURS TRAVAUX À LA MRC LE HAUT SAINT-LAURENT

*CONSIDÉRANT* que le comité des cours d'eau de la Municipalité de Saint-Anicet travaille à trouver des solutions sur la problématique de la rivière La Guerre ainsi que de ses barrages ;

*CONSIDÉRANT* que le comité des cours d'eau désire présenter son travail à la MRC du Haut Saint-Laurent.

2018/07/09

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par le conseiller, François Boileau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le comité des cours d'eau de la Municipalité de Saint-Anicet à présenter son travail concernant la rivière La Guerre et ses barrages à la MRC du Haut Saint-Laurent.

Adoptée

229-2018

---

**ENTENTE EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – PROJET DE RÉTROCESSION – AUTORISATION DE SIGNATURE**

*CONSIDÉRANT* que la MRC du Haut-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications se sont engagés en octobre 2017 par le biais de la signature d'une entente de développement culturel 2017-2020 pour la réalisation de projets culturels structurants ;

*CONSIDÉRANT* qu'un projet de rétrocession de certaines actions (objectif 1, action 1 et objectif 2, action 1, tel que présenté dans l'Annexe A) de l'entente de développement culturel 2017-2020 entre la MRC du Haut-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications permettra la reprise de ces actions pour l'année 2018 par la Municipalité de Saint-Anicet ;

*CONSIDÉRANT* que la signature d'un addenda entre le ministère de la Culture et des Communications et la Municipalité de Saint-Anicet en lien avec l'entente de développement culturel 2017-2020 est nécessaire afin de concrétiser la rétrocession de certains projets à la Municipalité de Saint-Anicet ;

*CONSIDÉRANT* que la signature d'un addenda ou avenant entre le ministère de la Culture et des Communications et la Municipalité de Saint-Anicet permettra à la Municipalité de devenir partenaire mandataire de l'entente de développement culturel pour les actions mentionnées précédemment.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer un addenda ou avenant concernant l'entente de développement culturel 2017-2020 en lien avec le projet de rétrocession ci-haut mentionné.

Adoptée

230-2018

---

**ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - PROJET D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**

*CONSIDÉRANT* qu'une entente de développement culturel 2017-2020 signée entre la MRC du Haut-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications prévoyait la réalisation d'une action pour un inventaire archéologique dans le secteur Cazaville (Objectif 2, action 1 tel que détaillé à l'Annexe A de l'entente pour 2018) ;

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité de Saint-Anicet désire assurer la continuité du projet d'inventaire archéologique en y attribuant un montant de 3 650.00 \$ pour l'année 2018 ;

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité de Saint-Anicet deviendra, par rétrocession, le partenaire mandataire de l'entente de développement culturel pour la réalisation de l'action mentionnée ci-haut pour l'année 2018 ;

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité de Saint-Anicet, en tant que partenaire mandataire, devra utiliser l'aide financière du ministère de la Culture et des

2018/07/09

Communications de 3 650.00 \$ prévue à l'entente de développement culturel aux fins de la réalisation de l'action mentionnée ci-haut.

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser une aide financière de 3 650.00 \$ en plus de la contribution financière du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre des objectifs en recherche archéologique sur le territoire de la Municipalité de Saint-Anicet pour l'année 2018.

Code budgétaire : 02 70259 493

Adoptée

---

### DÉPÔT DE CORRECTION RÈGLEMENT 309-06 – CONSTRUCTION

La secrétaire-trésorière adjointe dépose un procès-verbal de correction pour le règlement 309-06 modifiant le règlement de construction 309.

231-2018

### DÉROGATION MINEURE – DM-10-2018

*CONSIDÉRANT* que la demande de dérogation mineure DM-10-2018 de monsieur Patrice Benoit concernant la propriété sise au 338, avenue Caza a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement ;

*CONSIDÉRANT* que le Comité consultatif d'urbanisme recommande la dérogation mineure, afin de régulariser la marge de recul avant secondaire du garage de 3.97 mètres au lieu de 6 mètres et de régulariser la marge de recul arrière de la remise de 0.76 mètre au lieu de 1 mètre ;

*CONSIDÉRANT* qu'un avis public a été donné conformément.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure DM-10-2018 présentée par monsieur Patrice Benoit concernant la propriété sise au 338, avenue Caza afin de régulariser la marge de recul avant secondaire du garage de 3.97 mètres au lieu de 6 mètres et de refuser la partie de la demande concernant la remise vue qu'elle est facilement déplaçable.

Adoptée

232-2018

### DOSSIERS À LA COUR MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'officier responsable de l'application des règlements sur le territoire de la Municipalité à entreprendre les procédures pour présenter à la Cour municipale, les dossiers suivants ;

- 3192-17-8666           herbe haute ;
- 3294-14-0898           plusieurs infractions ;

Adoptée

---

2018/07/09  
233-2018

**AUTORISATION POUR PLANTER UNE HAIE DE CÈDRES AU 1124, RUE DEGUIRE**

*ATTENDU* que monsieur Richard Wattie demande l'autorisation à la Municipalité de Saint-Anicet d'installer une haie de cèdres sur la lisière de son terrain laquelle est une servitude publique située au 1124, rue Deguire ;

*ATTENDU* que le directeur des travaux publics a fait une vérification afin que l'installation ne nuise pas à la conduite pour le drainage pluvial.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser monsieur Richard Wattie à installer une haie de cèdres sur la lisière de son terrain laquelle est une servitude publique située au 1124, rue Deguire et de s'assurer de ne pas nuire à la conduite pour drainage pluvial.

Adoptée

---

234-2018

**AUTORISATION POUR RÉPARER UN BORD DE L'EAU AU 566, RUE GAGNON**

*ATTENDU* que monsieur Robert Brunet demande l'autorisation à la Municipalité de Saint-Anicet pour effectuer des travaux de stabilisation de la rive dans la lisière de terrain laquelle est une servitude publique sur le lot 4 671 753.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser monsieur Robert Brunet à effectuer des travaux de stabilisation de la rive dans la lisière de terrain laquelle est une servitude publique sur le lot 4 671 753 et de s'assurer de ne pas nuire à la conduite pour drainage pluvial.

Adoptée

---

235-2018

**AUTORISATION D'UTILISATION DE REVÊTEMENT – GALVALUME**

*CONSIDÉRANT* que le Galvalume est un produit en demande par les citoyens dû à sa résistance à la corrosion et à son abordabilité ;

*CONSIDÉRANT* que le Galvalume est un produit récemment connu et non autorisé selon le règlement de construction 309 ;

*CONSIDÉRANT* qu'il y a lieu de modifier le règlement de construction afin de permettre son utilisation.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'utilisation du Galvalume comme matériaux de revêtement extérieur et de procéder à la modification du règlement de construction 309 afin de permettre ce nouveau produit.

Adoptée

---

236-2018

**AJOUT DE DATES – VENTE DE GARAGE**

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.



2018/07/09

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'ajout de dates pour les ventes de garage sur le territoire de la Municipalité, soit les trois (3) fins de semaine suivant le Festival du maïs. Pour l'année 2018, les dates seront :

- 28-29 juillet 2018
- 4-5 août 2018
- 11-12 août 2018

Adoptée

---

237-2018

**LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SCFP – PERMANENCE DE SYLVAIN LEDUC**

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la lettre d'entente concernant la permanence de monsieur Sylvain Leduc au poste de journalier III.

Adoptée

---

238-2018

**TRAVAUX SUR LA 132<sup>E</sup> AVENUE ET RUE – ÉTUDE HYDRAULIQUE**

*ATTENDU* que des travaux de drainage et de réfection sont nécessaires sur une partie de la 132<sup>e</sup> Avenue et Rue ;

*ATTENDU* qu'une étude hydraulique serait préférable avant de débiter les travaux afin de bien drainer le secteur.

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics à demander une estimation pour une étude hydraulique du secteur de la 132<sup>e</sup> Avenue et Rue pour bien drainer ce secteur avant de procéder à la réfection.

Adoptée

---

239-2018

**PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR DANGER DE FEU**

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par le conseiller, François Boileau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux (2) panneaux d'affichage pour DANGER DE FEU de *Edge Lettrage* pour la somme de 1 600.00 \$ taxes en sus.

Adoptée

---

240-2018

**RAMPE EN ALUMINIUM POUR LA MAISON DES ORGANISMES**

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de retenir la soumission de *Construction Richard Myre* pour l'installation et la fourniture d'une rampe d'aluminium à la maison des organismes pour la somme de 5 655.00\$ taxes en sus.

Code budgétaire : 02 70122 522

Adoptée

---

2018/07/09  
241-2018

**INSTALLATION D'UN ARRÊT SUR LE CHEMIN TRÉPANIÉ ET RUE GAGNON**

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics à installer un arrêt obligatoire sur le Chemin Trépanier à l'intersection de la Rue Gagnon.

Adoptée

---

242-2018

**SYSTÈME DE PORTES AUTOMATISÉES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'installation d'un système automatisé pour les portes du centre communautaire par *Serrurier Clément* pour la somme de 4 961.12 \$ taxes en sus selon l'estimation 14158.

Code budgétaire : 02 70121 522

Adoptée

---

243-2018

**ADOPTION D'UNE POLITIQUE POUR LA RÉDUCTION DE VITESSE**

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter une politique pour la réduction de vitesse.

Adoptée

---

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de juin 2018.

---

244-2018

**ACHAT DE LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE DE PG SOLUTIONS**

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un logiciel de *PG Solutions* pour le logiciel Première Ligne selon l'offre de service 1SSIAI41-1802515-0 comprenant la préparation, configuration, l'installation et la formation pour la somme de 5 458.00 \$ taxes en sus.

Code budgétaire : 02 22000 454

Adoptée

---

**VARIA**

---

**TOUR DE TABLE**

---

2018/07/09

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

245-2018

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE JUILLET 2018**

Le maire, Gino Moretti demande la levée de la séance ordinaire.  
Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux, de lever la séance.  
Il est 21 h 40.

Adoptée

---

Gino Moretti  
Maire

---

Sylvie Caza  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

Lyne Viau  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.